

Madame, Monsieur V

Paris, le 10 février 2025

N° de dossier : D2024-14037  
(à rappeler dans toute correspondance)

Objet : Accord amiable de solution à votre litige

Madame, Monsieur,

Vous m'avez saisi en vue de résoudre à l'amiable le litige qui vous oppose au fournisseur A. J'ai le plaisir de vous adresser la solution formalisée à laquelle nous sommes parvenus, à l'issue du processus de médiation.

Vous contestiez le solde calculé par le fournisseur à la suite de la régularisation de votre facturation en octobre 2024. Vous contestiez également le blocage des commandes de gaz propane auprès du fournisseur.

**Dans le cadre de la médiation, fournisseur A a fourni l'ensemble des données justificatives des transactions financières survenues depuis 2019 et a justifié le solde remboursé de 579,80 euros TTC. Vous avez indiqué accepter les calculs ainsi détaillés.**

**Le fournisseur A a accepté de reprendre les livraisons.**

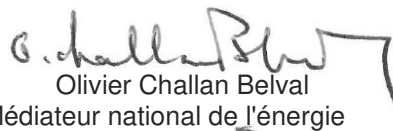
À la suite d'un entretien téléphonique avec mes services, vous avez indiqué accepter la solution ainsi proposée.

J'estime équitable cette solution amiable et je vous recommande, ainsi qu'au fournisseur A, d'en respecter les termes. Je considère donc que ce litige est résolu.

La solution convenue est mise en œuvre dans le délai d'un mois à compter de la date de publication de cet accord amiable. En cas de retard, il appartient à l'opérateur concerné de vous prévenir par tous moyens et de vous préciser la nouvelle échéance.

Pour évaluer la qualité de cette médiation, je vous invite à me retourner l'enquête de satisfaction jointe.

Vous remerciant par avance de votre contribution, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Olivier Challan Belval  
Médiateur national de l'énergie